

Comité consultatif des services aux ÉHDAA (CCSÉHDAA)

Bilan des activités 2023-2024

1. COMPOSITION ET RÉUNIONS

- Le comité était formé de 25 membres sur une possibilité de 25.
- Le comité a tenu 6 rencontres formelles.
- Au cours de l'année, trois membres du comité ont dû être remplacés à la suite d'un désistement de leur part.

2. CONSULTATIONS OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Ententes de scolarisation 2023-2024

Le comité a accueilli favorablement la proposition de ces ententes du Centre de services scolaire lors de la rencontre du 6 décembre 2023 (art. 213 LIP).

Affectation des ressources financières aux ÉHDAA 2023-2024

Le bilan annuel des revenus et des dépenses associés à la clientèle ÉHDAA a été présenté aux membres du comité le 5 juin 2024 (art. 187(1) LIP).

Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières

Le document sur les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources financières a été présenté aux membres du comité le 5 juin 2024 pour fin de consultation. Aucune modification n'a été proposée, les dernières remontant à l'année scolaire 2021-2022 (art. 187(2) LIP).

3. CONSULTATIONS FACULTATIVES MENÉES PAR LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE AUPRÈS DU COMITÉ

Règles de régie interne 2023-2024

Les règles de régie interne ont été adoptées pour l'année 2023-2024 lors de la première séance du CCSÉHDAA, soit le 1^{er} novembre 2023.

4. RAPPORT DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DEVANT ÊTRE PRÉSENTÉ AU CCSÉHDAA

Rapport au comité des demandes de révision formulées au conseil d'administration relatives aux ÉHDAA pendant l'année 2022-2023

Le rapport a été présenté lors de la rencontre du 6 décembre 2023 (art. 187(1) LIP).

5. SUIVI DES DOSSIERS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS PAR LE CCSÉHDAA POUR L'ANNÉE 2023-2024

Les sujets suivants ont été traités cette année selon les priorités qui avaient été ciblées par le comité en début d'année scolaire.

Financement des services régionaux ou suprarégionaux de scolarisation (SRSS)

Ce sujet a été abordé lors de chacune des rencontres considérant l'importance de cet enjeu. En voici les faits marquants :

Le projet 294 (Programme *Optimisation des services aux élèves pour favoriser leur réussite éducative*) du ministère de l'Éducation comprend trois volets :

- Nouveau modèle de financement;
- Organisation des services;
- SRSS (Services régionaux ou suprarégionaux de scolarisation).

Madame Geneviève Bussièrès, directrice adjointe aux Services éducatifs, a participé aux rencontres du comité de travail mis en place par le MEQ relativement au projet pilote portant sur les SRSS.

Une rencontre a eu lieu le 26 octobre 2023, le 12 janvier 2024 et le 15 février 2024. Les travaux du comité visaient deux objectifs :

- Revoir le processus d'admission des élèves (critères) pour l'accès aux SRSS;
- Identifier des modalités qui permettent d'assurer la conformité des dossiers des élèves scolarisés en SRSS.

Des recommandations seront adressées au MEQ, notamment celle de permettre plus de souplesse quant aux diagnostics qui sont parfois difficiles à obtenir pour certains élèves. Le comité a aussi formulé le souhait que les autres SRSS du réseau soient également questionnés pour assurer une meilleure représentativité.

Plusieurs éléments de la réflexion demeurent pour l'instant sans réponse. Des informations supplémentaires provenant du MEQ sont attendues du réseau en 2024-2025. D'ici là, le statu quo demeure.

Début du partenariat – Unité mixte de recherche Synergia

À chacune des rencontres, le comité a été informé des activités de la première année d'existence de l'[UMR Synergia](#).

Ainsi, le Centre de services scolaire des Découvreurs (CSSDD) est heureux de s'associer avec les Centres de services scolaires des Navigateurs et de la Capitale pour faire partie de la toute nouvelle Unité mixte de recherche (UMR) Synergia composée d'une équipe de chercheurs établis dans le réseau universitaire québécois sous la gouverne de l'Université Laval. Ce partenariat permettra de faire le lien entre la recherche en éducation et les pratiques efficaces sur le terrain. L'entente est d'une durée de cinq ans.

L'UMR Synergia a pour mission de stimuler le développement et le transfert de connaissances permettant de guider l'intervention et le développement professionnel du personnel scolaire de manière à mieux soutenir la réussite des élèves présentant des difficultés d'adaptation. Les trois axes de recherche sont :

- Développement professionnel du personnel scolaire;
- Pratiques et approches d'intervention appuyées sur les connaissances issues de la recherche;
- Relations entre l'école, la famille et la communauté.

L'UMR Synergia dispose d'un site Internet où il est possible de consulter une foule de ressources éducatives pour les parents et le personnel de nos écoles ainsi que des événements à venir.

Autres sujets traités pour mieux soutenir le comité dans son mandat afin de bien comprendre les besoins et les services offerts par le CSSDD :

Transition de l'école vers la vie adulte (TÉVA)

Le 1^{er} novembre 2023, madame Joëlle Lavoie-Roberge, conseillère en adaptation scolaire aux Services éducatifs, a présenté aux membres du comité la démarche TÉVA. Il s'agit d'un processus de développement qui vise la progression des jeunes vers l'autonomie.

Projet pilote : accès élargi aux programmes destinés aux élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde

Le 1^{er} novembre 2023, madame Karine Gagnon, directrice adjointe aux Services éducatifs, a informé les membres du comité que le projet pilote permettant un accès élargi aux programmes éducatifs destinés aux élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde n'était pas reconduit.

Ainsi, l'admission au programme prescrit à l'élève demeure l'avenue à privilégier. Cependant, si l'analyse de la situation de l'élève démontre clairement que l'admission au programme qui lui est prescrit lui cause des préjudices graves, l'organisme scolaire peut, de façon exceptionnelle, admettre un élève aux programmes éducatifs destinés aux élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne à sévère ou profonde.

Modification des exigences

Le 6 décembre 2023, mesdames Jessica Lamarche et Andréanne Poirier, conseillères pédagogiques en adaptation scolaire aux Services éducatifs, ont présenté aux membres du comité en quoi consiste la modification des exigences dans un contexte de différenciation pédagogique.

Présentation sur la douance

Le 13 février 2024, monsieur Jean-François Benoit et madame Andréanne Poirier, conseillers en adaptation scolaire aux Services éducatifs, ont présenté les enjeux relatifs à la conceptualisation de la douance et ont indiqué les pratiques efficaces à mettre en place en fonction des besoins et des capacités des élèves.

Passage primaire-secondaire

Le 13 février 2024, madame Geneviève Bussièrès, directrice adjointe aux Services éducatifs, a présenté le processus de transition des élèves entre le primaire et le secondaire. Avec l'accord des parents, cette importante opération permet au personnel de nos écoles primaires de transmettre au personnel des écoles secondaires des informations pertinentes et nécessaires sur chaque élève qui fera l'objet d'une présentation. Ainsi, cette collaboration permet aux milieux de bien préparer l'arrivée de ces élèves et de mettre en place rapidement les services nécessaires pour leur offrir une transition harmonieuse et efficace.

Rencontre des nouveaux parents d'élèves du préscolaire à besoins particuliers

Le 13 février 2024, madame Geneviève Bussièrès, directrice adjointe aux Services éducatifs, a informé le comité qu'une rencontre d'information générale a eu lieu en janvier dernier pour les parents des futurs élèves du préscolaire qui sont actuellement suivis dans différents programmes du CIUSSS. Le but de cette rencontre est d'informer les parents sur le processus d'inscription et de leur rappeler la nécessité de transmettre à l'école les informations importantes à propos de leur enfant afin de prévoir l'accompagnement nécessaire et d'orienter les élèves vers les services qui répondront à leurs besoins.

Également, un pont a été établi entre les milieux de la petite enfance et les écoles primaires. Des rencontres entre le CIUSSS et les écoles ont eu lieu pour présenter les besoins des élèves. Cette collaboration permet aussi aux milieux de bien préparer l'arrivée de ces élèves et de mettre en place les services nécessaires pour leur offrir une transition harmonieuse.



Modèle d'organisation des cours d'été pour les élèves du secondaire

Le 17 avril 2024, madame Karine Gagnon, directrice adjointe aux Services éducatifs, a présenté l'offre des cours d'été 2024, incluant les modalités, les formules pédagogiques et les conditions d'admission. Ces cours auront lieu du 8 au 23 juillet : en présentiel pour les élèves de secondaire 1-2-3 au Collège des Compagnons et en ligne pour ceux de secondaire 4-5.

Encadrement et modalités d'utilisation portant sur les mesures contraignantes

Le 17 avril 2024, madame Carolane Tremblay, ergothérapeute aux Services éducatifs, a présenté au comité les encadrements associés aux mesures de contrôle ainsi que l'organisation des services en lien avec celles-ci au CSSDD.

6. PARTICIPATION À DES COMITÉS OU DES COLLOQUES

Quatre membres du comité ont virtuellement participé à l'édition du 49^e congrès annuel de l'Institut TA qui s'est tenu les 20, 21 et 22 mars 2024. La tenue des événements en ligne a grandement facilité la participation. Les conférences et la formule ont été appréciées des membres.

Le 21 mars 2024, un membre du comité a assisté au Forum des parents EHDAA présenté par la Fédération des comités de parents du Québec. Un retour a été fait aux autres membres du comité lors de la rencontre du 17 avril 2024.

Finalement, par le biais du Comité de parents, l'UMR Synergia a sollicité la collaboration du CCSÉHDAA concernant le choix des trois conférences qui seront offertes aux parents en 2024-2025. L'offre des trois conférences retenues par l'UMR Synergia pour l'année 2024-2025 sera connue ultérieurement.

7. CONFÉRENCES POUR LES PARENTS ÉHDAA :

Conférences offertes par l'UMR Synergia

- Conférence *Mon enfant et les écrans : quoi en penser et comment les gérer?* animée par M^{me} Andréanne Gagné, professeure au Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval, le 22 novembre 2024.
- Conférence *Comment aider son enfant à exploiter son plein potentiel?* animée par M^{me} Nancy Gaudreau, directrice de l'UMR Synergia, le 23 janvier 2024.
- Conférence *Comment soutenir le développement de la compétence sociale de mon enfant?* animée par M. Éric Morissette, chercheur collaborateur de l'UMR Synergia, le 26 mars 2024.

Conférence offerte par le CCSÉHDAA

- Conférence sur les bienfaits de l'approche assistée par l'animal dans un contexte multidisciplinaire offert par M. Jean-François Pichette, ergothérapeute et propriétaire de la clinique de réadaptation Hippo-Action, le 9 avril 2024.

8. ACCUEIL DES NOUVEAUX PARENTS

Avant la tenue de la première séance du comité en novembre 2023, une rencontre d'accueil a été organisée en virtuel par le directeur général adjoint et directeur des Services éducatifs à l'intention des nouveaux membres du CCSÉHDAA afin de leur transmettre de l'information générale sur leur rôle au sein du comité.

CONCLUSION

L'année 2023-2024 fut une année riche et collaborative.

Le comité a su prendre place dans le cadre de son mandat, entre autres, en s'impliquant lors du processus du choix des conférences Synergia offertes aux parents pour l'année 2024-2025. Le CCSÉHDAA a pris la peine de faire une introspection lors de la période estivale 2024 afin d'améliorer ses pratiques futures. Une consultation sera effectuée en septembre 2024 dans le but de recueillir les fruits de ces réflexions. Des outils pourront par la suite être mis en place.

Le comité a eu le privilège de visiter les installations du service spécialisé Rose des vents à l'école Sainte-Geneviève qui accueille des élèves présentant un retard global de développement/déficience intellectuelle, légère ou moyenne à sévère, parfois associé à d'autres difficultés (TSA, trouble du langage). Il a également pu visiter le mandat régional en autisme de l'école Saint-Michel. Ces visites ont été très appréciées des membres et ont permis une meilleure compréhension de la réalité de leur clientèle respective ainsi que de leurs enjeux. Le comité souhaite d'ailleurs remercier l'équipe de ces deux écoles pour leur accueil et leur disponibilité.

À chaque rencontre, la représentante du CCSÉHDAA au Comité de parents a fait un suivi des sujets discutés au Comité de parents.

Le comité a eu accès à de nombreuses ressources au cours de cette année afin de mieux connaître les services qui sont offerts à nos élèves et les approches efficaces pour les soutenir dans leur cheminement scolaire. La plupart de ces ressources sont d'ailleurs disponibles à l'ensemble des parents du CSS.

Je tiens à remercier tous les membres du comité qui se sont impliqués en participant à ces rencontres cette année. Chacun a à cœur la réussite des élèves de notre CSS, surtout nos élèves à besoins particuliers. De même, les membres du comité se joignent à moi pour remercier le personnel des Services éducatifs et des écoles qui nous ont accueillis pour y tenir certaines de nos rencontres cette année. La qualité des informations et des présentations effectuées ainsi que leurs compétences ont assurément enrichi les divers sujets qui ont été abordés.

Marjorie Magnan
Présidente du CCSÉHDAA
4 septembre 2024